



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
1^{er} championnat d'équitation de la LIGUE OUEST
Dimanche 18 mars 2018
ÉCOLES MILITAIRES DE SAUMUR

Annexe 1 : Plan de situation

1. GÉNÉRALITÉS

La première édition du championnat d'équitation de la ligue Ouest se déroulera le dimanche 18 mars 2018 sur la carrière du Chardonnet à SAUMUR.

Cette rencontre est qualificative pour le championnat national équitation FCD.

Cette note précise l'organisation de cette compétition **ouverte à tous les cavaliers licenciés de la FCD et de la FFE.**

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club Organisateur :

Club de la défense SAUMUR-FONTEVRAUD

Contact : Maurice PAYEMENT - maurice.payement@intradef.gouv.fr

Mob : 06 13 06 03 78 – Mail perso : maurice.payement@sfr.fr

b) Règlement général :

Cette compétition va se dérouler sur quatre épreuves

Club 1

Club 2

Poney 2

Poney 3

Les couples qui terminent le parcours seront qualifiés pour la finale nationale équitation de la FCD

Le support de cette compétition sera le concours FFE/SIF organisé par le CDSF

c) Règlement particulier de la compétition :

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les cavaliers doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2017-2018 et de la licence compétition FFE.

Les épreuves sont ouvertes à tous les couples engagés sur le concours FFE/SIF.

Chaque club peut engager autant de participants qu'il le souhaite sous réserve de respecter les droits de participations des cavaliers, chevaux et poneys imposés par le règlement CSO de la FFE.

Les couples seront engagés sur FFE /SIF et les cavaliers devront s'engager sur SYGEMA.

Article 2 - Déroulement de la compétition :

La compétition aura lieu sur la carrière du Chardonnet à SAUMUR.

Article 3 - Formule de la compétition :

Cette rencontre se disputera sur un parcours jugé au barème A à temps différé.

Les classements seront établis en fonction du total de points de pénalité puis en cas d'égalité, c'est le chronomètre de la deuxième phase qui départagera les couples.

Les cavaliers terminant le parcours seront qualifiés pour la finale nationale de la FCD.

d) Horaires :

Sera déterminé le mercredi 14 mars en fonction du nombre d'engagés.

e) Classements :

Pour chaque épreuve : classement individuel pour le quart des engagés.

f) Arbitrage :

Jury composé par les officiels de compétition FFE présidé par le CTSN équitation.

g) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu après l'ensemble des épreuves et sera suivi du coup de l'étrier.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

1757 avenue du Maréchal Foch SAMUR à partir de 8h00 à la section équestre des EMS. Un buffet d'accueil café et viennoiseries sera offert par notre partenaire SG/BFM.

b) Restauration :

Sur place.

c) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers - à 3minutes). En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

d) Hébergement :

Possible dans les nombreux hôtels à proximité de Saumur (à la charge des clubs).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque cavalier devra être en possession de ses licences FCD 2017-2018 et FFE 2018 pour la compétition (article 1). Les vérifications seront faites directement sur SYGEMA par la ligue Ouest jusqu'à la veille de la compétition.

b) Engagement :

Droits d'inscription : 5,00 € par cavalier.

Procédure d'inscription : FFE/SIF pour les couples.

L'application SYGEMA (inscriptions en ligne pour les manifestations nationales **et** régionales) pour les cavaliers jusqu'au 13 mars 2018.

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **15 euros** par cavaliers.

c) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club).

d) Fiche bilan et CR :

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

Le représentant de la ligue Ouest adressera un compte rendu succinct de la manifestation au secrétariat de la ligue. En l'absence de celui-ci, le CTS effectuera le CR.

e) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre d'équitation et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest
Coordonnateur général des activités

Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest ;
- Trésorier général de la Ligue Ouest ;
- Présidents des clubs LO/FCD ;
- Conseiller technique ligue ouest (Maurice Payement).

Annexe 1

PLAN DE SITUATION

1^{er} championnat équitation de la LIGUE OUEST

Dimanche 18 mars 2018 - SAUMUR

Ecoles militaires de Saumur

Section équitation

Tél : 06 13 06 03 78

